

BILAN DE LA CONCERTATION



Aménager le
secteur Dupérier
à Saint-Médard
en Jalles: Opéra-
tion « Presqu'île
du centre »



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN JALLES



LA FAB

BILAN DE LA CONCERTATION



Aménager le
secteur Dupérier
à Saint-Médard
en Jalles: Opéra-
tion « Presqu'île
du centre »



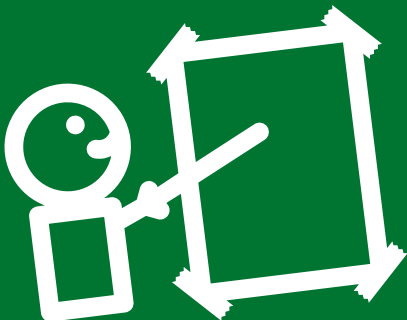
VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN JALLES



LA FAB



BILAN DE LA CONCERTATION



Aménager le
secteur Dupérier
à Saint-Médard
en Jalles: Opéra-
tion « Presqu'île
du centre »



VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN JALLES



LA FAB

p. 3.....

Partie 1

Le projet de la *Presqu'île du centre*

p. 3.....

1. Le site du projet

p. 6.....

2. Enjeux et objectifs

p. 7.....

3. Le projet urbain : les étapes, les acteurs, les rôles

p. 8.....

Partie 2

La concertation et ses méthodes

p. 8.....

1. La concertation réglementaire

p. 8.....

2. L'information au public

p. 9.....

3. Les supports complémentaires

p. 9.....

4. Les supports complémentaires

p.16.....

Partie 3

Les contributions des participants

p.16.....

Une nature incroyable au cœur du centre-ville à protéger

p.16.....

1. Une nature incroyable au cœur du centre-ville à protéger

p.17.....

2. Profiter du site, entre aménagement sensibles et animations

p.18.....

L'espace bâti : des logements à venir, comment les intégrer à l'existant entre la ville et la Jalle ?

p.18.....

1. Des bâtiments en harmonie avec la nature

p.19.....

2. Un espace à organiser et à aérer

p.19.....

3. Un site apaisé et répondant aux besoins des habitants

p.21.....

Se déplacer entre et dans les lieux de vie de Saint-Médard-en-Jalles, et les rendre accessibles, quelles idées ?

p.21.....

1. Faciliter l'accès aux différents lieux de vie

p.22.....

2. Anticiper les flux et les besoins de stationnement

p.23.....

Questions diverses

Partie 1

Le projet de la *Presqu'île du centre*

1. Le site du projet

Le site de projet «*Dupérier*» se présente aujourd'hui comme une limite Sud du centre-ville de Saint-Médard-en-Jalles. Il est constitué d'une bande de terrain comprise entre la Jalle et la rue Dupérier. Ce foncier appartient à Ariane Group propriétaire du site industriel voisin qui cherche à céder cette emprise sans intérêt pour le développement de l'activité. Aujourd'hui, cette partie du site est, bien qu'habitée, peu ouverte sur la ville : un certain nombre de clôtures mettent à distance l'activité industrielle. Le site «*Dupérier*» apparaît ainsi comme une zone tampon entre le centre-ville et l'activité protégée.

L'accord récent trouvé par la Ville, la Métropole et La Fab avec l'industriel Ariane Goup pour l'achat d'une partie de son site en façade de la rue Dupérier, ouvre **un nouveau territoire de projet en cœur de ville, en lien avec les futurs modes de déplacement et permettant de connecter espaces urbains et de nature.**

Un nouveau potentiel de nature / un centre-ville connecté à la Jalle

Le terrain d'environ 14 hectares qui sera acquis par la Ville et La Fab, se situe entre la rue Dupérier et la Jalle et connectera directement le centre-ville de Saint Médard-en-Jalles à son environnement naturel. Les accès à la berge nord de la Jalle et à la presqu'île deviendront dorénavant libres. Cette presqu'île sur le Jalle, vient donner son nom au projet «*Presqu'île du Centre*». Un lien entre le parc du Bourdieu au nord, jusqu'à la jalle au sud sera ainsi rendu possible via la place de la République réaménagée. En cœur de ville, ce nouvel espace paysager d'environ 9 hectares, pourra être mis en valeur et ouvert au public pour la balade et la découverte.

Un patrimoine mis en valeur

L'entrée historique de l'ancienne poudrerie a vocation à être conservée et valorisée ; sa composition de bâtiments, ses éléments paysagers de qualité, notamment la plantation d'alignement de platanes menant à la presqu'île, son portail en écho à celui du parc de l'ingénieur seraient alors révélés.

Une offre nouvelle de logements et de mobilité

Une bande constructible entre la rue Dupérier et l'allée Dordins existante accueillera des logements de qualité tout en reconstituant en lieu et place d'un mur de clôture, une façade urbaine au quartier. Ces programmes seront situés à proximité des commerces existants et profiteraient de la nouvelle offre de mobilité (Tramway et BHNS) et d'un parc-relais (P+R).

Projet Presqu'île du Centre

Bilan de la concertation



Presqu'île du Centre - Vue aérienne



Maison sur les Allées Dordins



Presqu'île du Centre - Vue sur les berges de la Jalle



Presqu'île du Centre - L'entrée sur les platanes



Entrée Place Garaud

[Crédits : Collectif MEZZAnine]

2. Les enjeux et les objectifs

La réflexion sur l'évolution du secteur de projet a été conduite selon deux approches :

D'une part une vision urbaine et géographique, le site «*Dupérier*» rencontrant les intérêts communaux et métropolitains de renforcement urbain à proximité du centre-ville et d'accompagnement des projets de Transport Collectifs (Tramway et BHNS).

D'autre part, en prenant en compte le point de vue du vendeur, ArianeGroup, devenant voisin pour qui l'évolution et l'urbanisation du site «*Dupérier*» doivent donc être compatibles avec sa volonté de maintenir l'activité industrielle.

Des enjeux de plusieurs natures.

Le rapport ville/nature: pour la ville et Bordeaux Métropole l'enjeu majeur est de retrouver un lien fort avec la nature, très présente sur la commune et pourtant difficile à appréhender et à découvrir.

Le développement maîtrisé du centre-ville vers le sud, jusqu'à l'allée Dordins, s'inscrit dans la volonté d'un projet urbain renforçant l'intensité urbaine tout en intégrant une forte dimension paysagère.

Des continuités «vertes» articulant le parc du Bourdieu, le cœur de ville et révélant tout le potentiel naturel existant sur la commune sont recherchées. L'accès aux berges de la Jalle permet de restituer une cohérence géographique et de retrouver une identité urbaine «*entre Jalle et Bourdieu*».

Le développement et l'accompagnement des nouveaux modes de transports: avec l'arrivée d'une nouvelle offre de mobilité (tram et BHNS), l'évolution du réseau viaire et le positionnement d'un parc relais (P+R) seraient un enjeu pour réussir l'accroche de cette nouvelle pièce urbaine au centre-ville et l'adapter aux besoins des nouveaux modes de déplacements.

Le dynamisme du centre-ville: le renforcement de l'offre de services de proximité en regard des nouveaux besoins est également un enjeu pour accompagner le développement résidentiel.

La cohabitation équilibrée et maîtrisée entre la ville et l'industrie: l'évolution réussie de ce nouveau territoire urbain s'appuie sur la réflexion portant sur l'acceptabilité d'un développement urbain pérennisant la cohabitation ville-industrie, tout en tirant parti le plus justement possible des opportunités de développement urbain. Les enjeux de sécurité, de mise à distance et de protection ont ainsi été évalués et intégrés dans la réflexion urbaine. En conséquence, la programmation (maximum 270 logements), les formes urbaines (R+2 + combles ou attique maximum), la localisation des secteurs bâtis et de nature ont fait l'objet d'échanges préalables et d'un accord dorénavant acté entre la Ville, Bordeaux Métropole, La Fab et ArianeGroup.

Ces éléments constituent donc les invariants permettant de développer le projet.

Les principaux objectifs recherchés pour la réalisation du projet sont de :

Conforter et développer le centre-ville en lien avec l'arrivée de nouveaux transports collectifs (Tramway et BHNS).

Développer en lien avec cette nouvelle offre de transport, un programme mixte de logements notamment sur la façade sud de la rue Dupérier, sur des sites déjà urbanisés.

Relier les espaces naturels de la Jalle et du parc du Bourdieu via le centre-ville et la place de la République réaménagée.

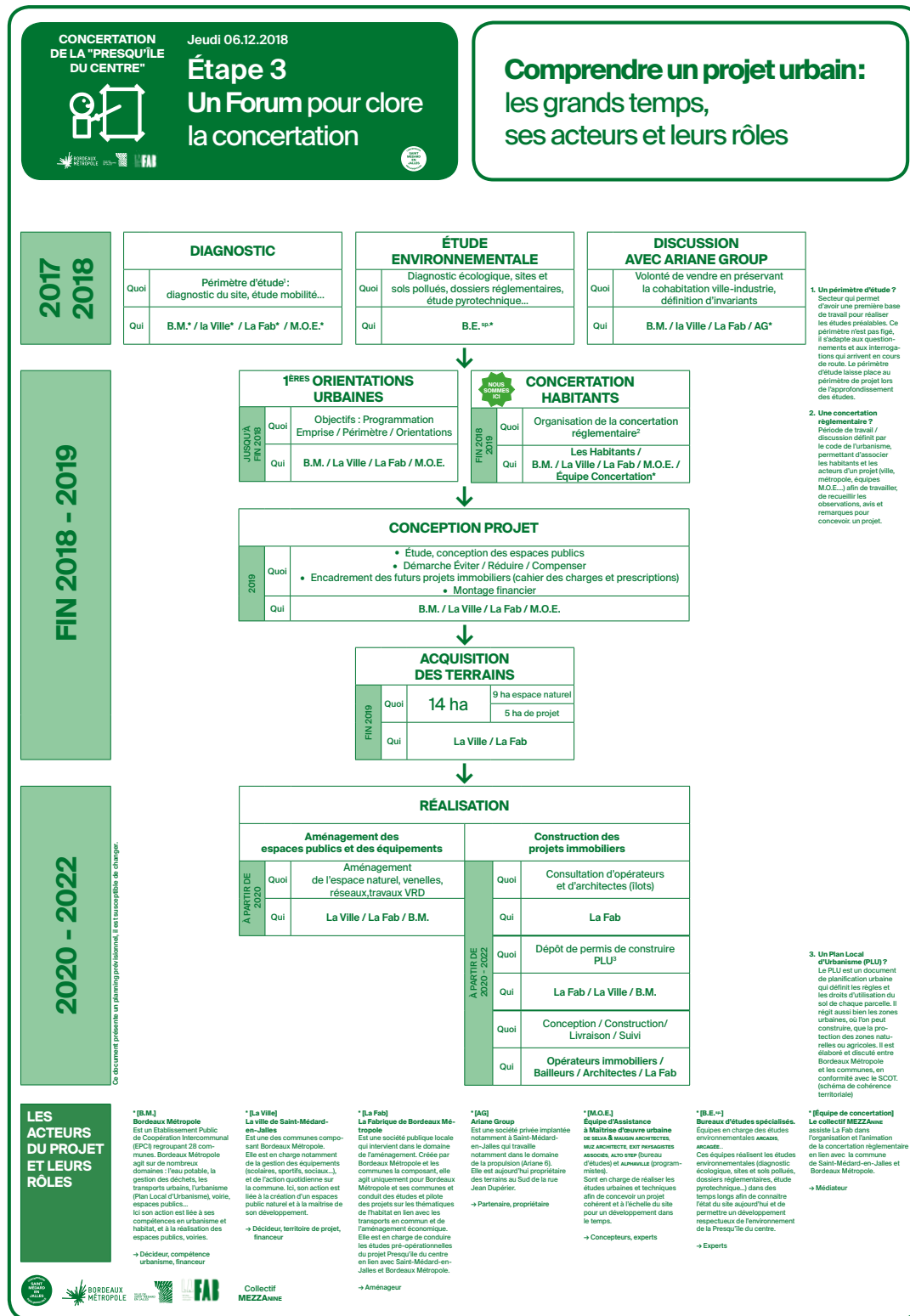
Rendre lisible et accessible les bords de Jalle dans un parcours plus global intégrant d'autres espaces naturels communaux

Mettre en valeur le patrimoine historique du site, au travers de l'ancienne entrée de la Poudrerie,

Le site «*Dupérier*» apparaît comme une véritable opportunité pour le développement harmonieux du centre-ville de Saint-Médard-en-Jalles.

3. Le projet urbain, les étapes, les acteurs, les rôles

Suite aux questions des participants, un schéma synthétique a été conçu pour la 3^{ème} réunion publique pour donner à voir le plus simplement possible du fonctionnement et du déroulement du projet urbain Presqu'île du Centre.



Partie 2

La concertation et ses méthodes

1. Pourquoi une concertation réglementaire ?

Pourquoi une concertation ?

La concertation réglementaire répond à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme qui fait obligation à Bordeaux Métropole d'organiser une concertation permettant de porter à la connaissance des habitants, des associations locales et des autres personnes concernées les objectifs publics poursuivis et de recueillir leurs remarques et propositions tout au long des études du projet.

Cette concertation a été ouverte avec la délibération 2018/563 de Bordeaux Métropole du 28 septembre 2018. Il y est défini les objectifs de la concertation et les modalités prévues pour celle-ci.

Conformément aux engagements de Bordeaux Métropole en lien avec la ville de Saint-Médard-en-Jalles et La Fab, 3 événements se sont tenus :

- Une balade urbaine : premier acte de découverte du site avec des habitants et en compagnie de la ville, de Bordeaux Métropole, de La Fab, de l'équipe de concertation et de l'équipe de projet. Cette balade a eu lieu le samedi 13 octobre.
- Un atelier pour partager ses idées, autour de 3 tables thématiques. Cette soirée s'est déroulée dans la salle des Grands Foyers au Carré des Jalles le 15 novembre 2018.
- Une réunion publique nommée « Forum » qui s'est déroulée le 6 décembre 2018 également dans la salle des Grands Foyers au Carré des Jalles.

La délibération définit également des modalités de procédure. Ainsi, pour recueillir, avis, propositions, questions ou remarques ont été ouverts au public :

- 3 registres : en mairie, au Pôle Territorial Ouest et à Bordeaux Métropole.

→ Une page dédiée sur le site de la participation de Bordeaux Métropole.

La concertation a été annoncée par voie de presse le 5 octobre 2018 pour une ouverture officielle le 12 octobre 2018. Sa clôture a été annoncée par voie de presse le 25 décembre 2018 pour une clôture effective le 7 janvier 2019.

2. L'information au public

a. Les invitations à l'échelle de la ville

Un support d'information a été conçu pour informer les habitants de la tenue d'un cycle de trois rendez-vous sur la période octobre-décembre 2018.



1^{ère} de couverture de l'invitation

CONCERTATION	CONCERTATION	CONCERTATION	LA FRISSE DU PROJET
Étape 1 Une balade pour découvrir un site inédit	Étape 2 Des ateliers pour formuler des idées	Étape 3 Un Forum pour clôturer la concertation	Le temps du projet urbain
<p>ATTENTION! Le site de la balade, classé secteur en bordure dans un état sauvage, il est conseillé de se munir : • Une pièce d'identité • Chaussures de marche</p>			
Samedi 13.10.2018 à partir de 14h30 Horaires communiqués après inscription (Environ 1h30 de marche) Une balade sur la Presqu'île du centre pour échanger sur les enjeux du projet, pour comprendre l'histoire du site et pour imaginer des usages possibles de cet espace naturel, qui prolonge le centre-ville de Saint-Médard-en-Jalles. → ouvert à tous, sur inscription, dans la limite des places disponibles : www.ems@saint-medard-en-jalles.fr	Judi 15.11.2018 19h00 Salle des Grands Foyers (Carré des Jalles) Une soirée de concertation sous forme d'ateliers pour exprimer des attentes et des idées pour le futur aménagement du site Dupérier, sur la place de la nature comme sur sa relation avec le centre-ville. → Entrée libre	Judi 06.12.2018 19h30 Salle des Grands Foyers (Carré des Jalles) Un Forum de clôture pour restituer aux habitants les fruits de la concertation du projet, sous une forme conviviale et ouverte. → Entrée libre	Oct → Déc 2018 concertation 3 rendez-vous... avec vous ! 1^{er} semestre 2019 Etudes définition du projet Fin 2019 Acquisition terrains 2020 Aménagement des Bords de Jalle 2022 Délivrance des permis de construire

Double page intérieure de l'invitation

La Mairie de Saint-Médard-en-Jalles s'est chargée de la diffusion de l'information aux habitants de la commune, via les moyens suivants :

- Boitage sur 4000 foyers du centre-ville élargi.
- Envoi d'invitation aux partenaires de la ville.
- Dépôt de flyers dans les lieux accueillant du public (mairie, médiathèque...)
- Envoi d'un communiqué de presse à Sud-Ouest.
- Affichage sur les panneaux lumineux
- Information aux participants inscrits à la balade du 13 octobre (réunion publique n°1) et aux participants de la réunion publique 2.
- Newsletter Mairie (6000 abonnés).
- Journal municipal (un article d'une page).
- Article en ligne sur le site Internet de la Mairie.

<http://www.saint-medard-en-jalles.fr/18-actualites/5846-concertation-amenagement-du-secteur-duperier-projet-presqu-ile-du-centre.html//>

b. Les invitations par Bordeaux Métropole

Par ailleurs, Bordeaux Métropole a informé de la tenue de ce cycle de concertation via ses canaux numériques :

- Page dédiée sur le site « Bordeaux Métropole participation »

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/urbanisme/amenager-le-secteur-duperier-st-medard-enjalles-operation-presquile-du-centre.html//>



Capture d'écran de la page dédiée au projet sur le site internet de Bordeaux Métropole

- Information sur la tenue de la concertation Dupérier via les newsletters mensuelles de Bordeaux Métropole.

3. Les supports complémentaires

a. La mise à disposition des registres et du site internet de la participation

Comme indiqué, des registres et une page dédiée sur le site de la participation de Bordeaux Métropole ont permis aux participants d'émettre avis, propositions, questions ou remarques au fur et à mesure de la concertation. Ces supports ont été alimentés au fur et à mesure des éléments de la participation : plans, vidéo, photos.

b. Vidéos

Une vidéo d'explication des enjeux de la concertation sur le projet Presqu'île du centre a été réalisée, suite à la tenue de la 1^{ère} réunion publique (13 octobre 2018). Cette vidéo de 2 minutes a été diffusée sur le site Internet de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles et sur la page dédiée au projet sur le site de la participation de Bordeaux Métropole. Cette vidéo a également été diffusée lors des réunions de novembre et de décembre.

Une seconde vidéo a été produite pour synthétiser la démarche suite à la clôture. Celle-ci a été diffusée via les mêmes canaux que la première.

4. Les 3 temps de la concertation

Le cycle de concertation sur le projet Presqu'île du centre s'est organisé en trois étapes.

Étape 1: Une balade pour découvrir la presqu'île – réunion publique 1, 13 octobre 2018 (site Dupérier)

Participants : deux groupes de balade

- 14h30 : 24 personnes présentes
- 16h00 : 12 personnes présentes

La première réunion publique de la concertation sur le projet Presqu'île du centre a consisté en l'organisation d'une balade urbaine sur le site du projet, soit le périmètre d'ArianeGroup et ses franges urbaines reliant au centre-ville de Saint-Médard-en-Jalles. Pour des raisons de sécurité d'accès au site d'ArianeGroup, deux balades sur inscriptions ont été proposées au public, selon les mêmes conditions d'animation ci-suivantes :

Projet Presqu'île du Centre

L'accueil

Accueil par la Ville, Bordeaux Métropole, La Fab, ArianeGroup, l'équipe de Maitrise d'Œuvre et l'équipe de concertation, au Parc de l'ingénieur: présentation des équipes, rappel des enjeux du projet, explication du cadre de la concertation et présentation du programme de la balade.

Un circuit comprenant 7 points d'arrêts permettant:

- D'appréhender le lien entre le centre-ville et la Jalle/l'espace naturel,
- De parler des nouvelles modalités,
- De définir les enjeux urbains,
- De découvrir un espace de nature inédit aujourd'hui fermé au public: la presqu'île Dupérier



Balade Urbaine - Réunion Publique 1



Balade Urbaine - Réunion Publique 1

[Crédits : Collectif MEZZAnine]

Bilan de la concertation

Une co-animation

Les apports de connaissances, selon les enjeux de chaque point d'arrêt, ont été conjointement exposés par les équipes de Maitrise d'œuvre, de La Fab et d'ArianeGroup sur les différents temps d'arrêt de la balade, et les échanges modérés et recueillis par l'équipe de concertation.

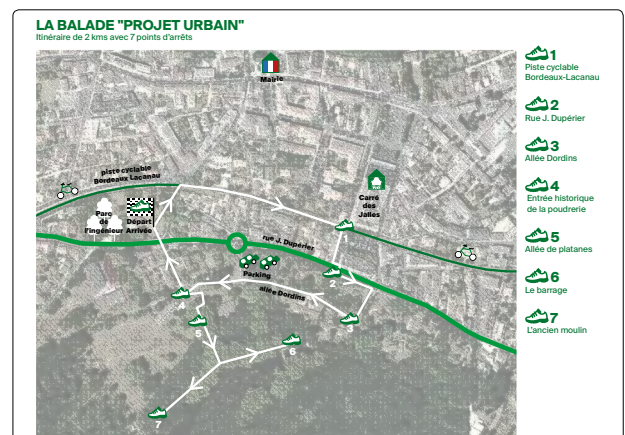
Les supports d'animation et de recueil

Un plan-support avec les grandes orientations du projet pour les animateurs

Le carnet de balade distribué aux participants intégrant un plan de la balade avec ses points d'arrêt, et un encart de libre expression sur les usages et fonctions imaginables pour ce site. Le carnet a été récupéré en fin de balade avec les annotations des participants, ou annoté par les animateurs à l'écoute des propos des habitants.



1^{ère} de couverture du carnet de la balade



Double page intérieure du carnet de la balade

[Crédits : Collectif MEZZAnine]

Étape 2: Des ateliers pour formuler des idées – réunion publique 2, 15 novembre 2018 (Salle des Grands Foyers)

26 personnes ont participé au World Café (ateliers thématiques autour d'une table par petit groupe), venant des quatre coins de Saint-Médard-en-Jalles: du centre-ville, mais aussi d'Hastignan, d'Issac, de Gajac et Corbiac.

La seconde réunion publique de la concertation sur le projet Presqu'île du centre s'est déroulée sous la forme d'ateliers thématiques centrés sur les trois axes majeurs du projet urbain :

- Vivre les logements
- Vivre la nature, la relation à la Jalle
- Vivre et « pratiquer » le centre-ville (équipements, services, transports)

La méthode du World Café a été retenue pour rythmer ces ateliers, qui ont permis aux participants d'évoquer le projet à travers chacune des thématiques. Après un rappel du contexte, des enjeux du projet urbain et de ses objectifs par les représentants de La Fab et de Bordeaux Métropole, puis un apport thématique et illustré de chaque représentant de la maîtrise d'œuvre, les participants ont pu par petits groupes exprimer leurs questionnements et propositions sur l'aménagement du futur site Dupérier. Ces contributions citoyennes ont été traitées, dans la dynamique de concertation, comme des points de vigilance et des recommandations à verser à la future réflexion sur le projet.



Atelier sur la Nature - Réunion Publique 2



Atelier sur le Logement - Réunion Publique 2



Discours de Jacques Mangon, Maire de Saint-Médard-en-Jalles - Réunion Publique 2

[Crédits : Collectif MEZZAnine]

Projet Presqu'île du Centre

Des planches de références (visuels ou schémas) ont été conçues pour illustrer les apports thématiques des experts puis pour lancer et appuyer les contributions « en direct » des participants.

Exemples de quelques planches de référence thématique :

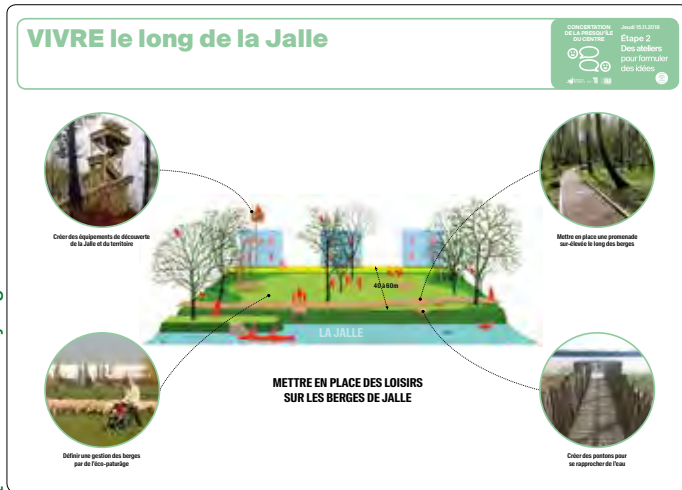


Planche de référence

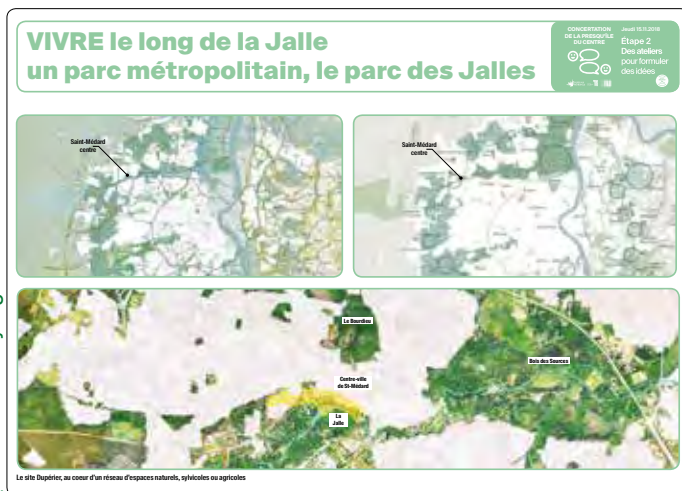


Planche de référence



Planche de référence

Bilan de la concertation

Parallèlement à ces trois ateliers thématiques, plusieurs supports d'information et d'expression libre ont été proposés aux habitants pendant la réunion :

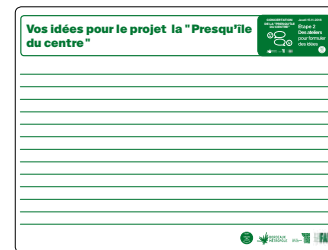
- Cartes postales d'expression libre, reprenant des images de la Poudrerie royale ou du site naturel actuel, exposées sur un mur d'expression.
- Film #1 « A la découverte de la presqu'île Dupérier » (2 minutes).
- Film drone « no comment » pour faire découvrir le périmètre du projet par vue aérienne.
- Maquette de l'existant (Le Bourdieu/centre-ville/Dupérier).
- Une image aérienne de la Ville projet Renaissance).



Recto des cartes postales



Recto des cartes postales



Verso des cartes postales

Étape 3 : Un Forum pour clore la concertation – réunion publique 3, 6 décembre 2018 (Salle des Grands Foyers)

35 personnes ont participé à cette dernière réunion publique.

Cette troisième et dernière réunion publique avait pour objet à la fois de permettre aux habitants de produire des « prescriptions citoyennes » venant enrichir le futur cahier des charges du projet d'aménagement et de rappeler ses points majeurs. Ce Forum du projet a permis aux participants :

[Crédits : Exit Paysagistes /

[Crédits : Exit Paysagistes /

[Crédits : Selva & Maugin architectes urbanistes

[Crédits : Collectif MEZZAnine]

Projet Presqu'île du Centre

- De se voir rappeler les enjeux, objectifs et étapes du projet Presqu'île du centre par la voix du Maire de Saint-Médard-en-Jalles.
- De répondre à des interrogations issues de la 2^{ème} réunion publique par la voix de la Directrice du site d'ArianeGroup (sur les risques d'inondation ou de pollution, la proximité du site industriel).
- De circuler librement à travers trois espaces thématiques, sous forme de « stands », accueillis par des représentants de la Fab, Bordeaux Métropole et l'équipe de maîtrise d'œuvre, animés par l'équipe de concertation. Les trois thématiques, suite logique des points de vigilance et recommandations issus de la 2^{ème} réunion publique, étaient les suivantes :
 - ↳ Imaginer les usages et les aménagements du patrimoine et de la nature.
 - ↳ Qualifier les logements dans leur environnement: ambiances, qualités intérieures et formes urbaines.
 - ↳ Comprendre le projet d'aménagement urbain.

Bilan de la concertation



Temps d'accueil et de présentation du projet - Réunion Publique 3



Atelier sur le logement - Réunion Publique 3



Atelier sur le projet urbain - Réunion Publique 3

Projet Presqu'île du Centre

Des planches de références (visuels ou schémas) ont été conçues pour illustrer les apports des experts puis pour lancer et appuyer les contributions « *en direct* » des participants, sur les deux ateliers en lien direct avec le projet Presqu'île du centre (logements, nature).

Exemples de quelques planches de référence thématique :

[Crédits : Selva & Maugin architectes urbanistes



Planche de référence

[Crédits : Selva & Maugin architectes urbanistes

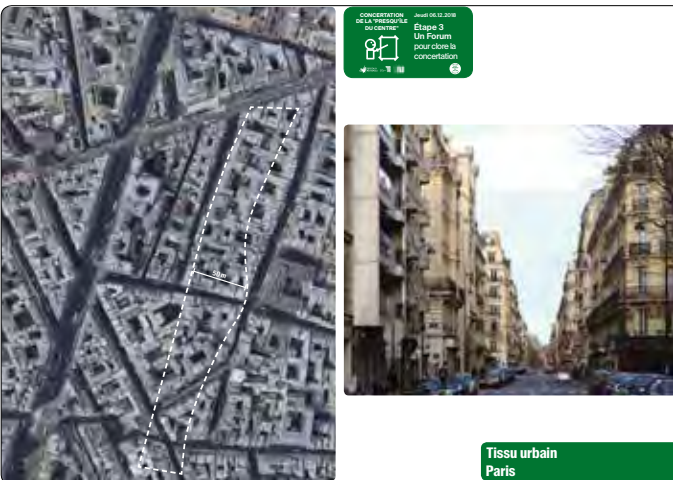


Planche de référence

[Crédits : Exit Paysagistes /



Planche de référence

Bilan de la concertation

Le troisième atelier avait pour objet de proposer aux participants la compréhension d'un projet urbain dans sa globalité, par des mots simples et par la voix directe des responsables du projet au sein de la Fab et de Bordeaux Métropole. Un schéma de fonctionnement d'un projet urbain, centré sur le projet Dupérier, a servi de support pédagogique et guidé les échanges avec les participants.




Voire le document intitulé : « le projet urbain de la Presqu'île du centre, les grands temps du projet, ses acteurs, leurs rôles » [Partie 1, page 3].

Parallèlement à ces trois espaces du Forum, plusieurs supports d'information et d'expression libre ont été proposés aux habitants pendant la réunion :

- Cartes postales d'expression libre, reprenant des images de la Poudrerie royale ou du site naturel actuel, exposées sur un mur d'expression.
- Film drone « *no comment* » pour faire découvrir le périmètre du projet par vue aérienne.
- Maquette de l'existant (Le Bourdieu/centre-ville/Dupérier).
- Le rappel historique de la Poudrerie Royale « *Brève histoire de la Poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles* ».

CONCERTATION DE LA "PRESQU'ÎLE DU CENTRE" Jeudi 06.12.2018

Étape 3
Un Forum pour clore la concertation

Brève histoire de la Poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles



1660 *Jehan Dupérier* acquiert les moulins à foulons, destinés au foulage du linge, auprès du seigneur des lieux, *Henri de Montaigne* (cousin de *Michel de Montaigne*) dans l'intention d'en faire des moulins à poudre de chasse. 6 moulins sont créés.

1664..... *Louis XIV* juge que la fabrication des poudres doit être placée sous l'autorité royale et fait des moulins à poudre la « ferme générale des poudres et salpêtres ». Les ruines des moulins sont alors reconstruites.

1679 La ferme générale des poudres et salpêtres devient « Poudrerie royale ».

1794 Saint-Médard-en-Jalles change de nom et devient la « Fulminante » en référence à la fabrique de poudre qui contribue à l'extermination des ennemis de la République. Néanmoins, le nom ne plaît pas aux habitants, et moins d'un an plus tard, la commune reprend son « ancienne » appellation.

1826-1950 .. *La Poudrerie* s'agrandit et Saint-Médard se désenclave. Le « Pont Rouge » est construit après des échanges de terrains entre *la Poudrerie* et la mairie. La présence de la Jalle conduit à créer une importante communauté de lavandières autour des moulins de Gajac, Caupian et Magudas. Elles lavent le linge des hôtels, des hôpitaux et des bourgeois de Bordeaux, devenu plus accessible suite à l'ouverture d'autres ponts (Gajac 1850, Caupian).

1875 Installation d'un télégraphe à *la Poudrerie*, qui servira aussi à la mairie.

1883..... C'est à cette époque que l'activité se transforma radicalement. La vapeur remplace la force hydraulique des moulins, un centre d'énergie électrique est installé et les moyens de production évoluèrent pour passer à la production massive de la poudre B, dite poudre sans fumée.

1885 *La Poudrerie* s'agrandit de nouveau en privilégiant toujours la rive gauche de la Jalle et en acquérant le Château La Fon. Il existe une enclave militaire "La Poudrière" du côté de Berlincan (Leclerc/Résidence Clairisiene) détenue par la ville aujourd'hui. Cette enclave servait de lieu de stockage.

1900 26 avril 1900 inauguration du tramway électrique, qui dessert l'entrée de *la Poudrerie* en passant par le Pont Gajac, via le Haillan. Pour rallier *la Poudrerie*, la voie ferrée Bordeaux-Lacanau, créée en 1885, est utilisée. Les installations industrielles de l'usine ne seront raccordées au réseau ferré qu'à partir de 1910.

1915..... Lors de la déclaration de la 1^{re} Guerre Mondiale, le site accueille entre 16 000 et 17 000 ouvriers, alors que Saint-Médard n'est composé que d'environ 5 000 habitants. Pendant la 1^{re} Guerre Mondiale, le site s'étend cette fois-ci au sud, sur l'autre rive de la Jalle et le parc de Sainte-Hélène est créé pour stocker la production.

1934-1939 .. Le site poursuit son extension au sud-ouest. Trois « usines », dédiées chacune à une production, voient le jour sur les terrains de la « nouvelle poudrerie ». Comme en 1914-1918, plusieurs milliers d'ouvriers sont réquisitionnés. En juin 1940, 10 cantonnements accueillent près de 8000 ouvriers.

1944..... Pendant la II^e Guerre Mondiale, le site est géré par une co-entreprise France/Allemagne nommée OMIUM des produits azotiques. Le site est bombardé le 30 avril 1944 par les anglais, mais peu touché.

1945 Redémarrage de *la Poudrerie*, création de l'école d'apprentissage des « poudriers » en 1946. Début de l'autopropulsion au service de la défense et de l'aventure spatiale. L'étage principal à propergol solide de la fusée Diamant A, qui lança le premier satellite français. - *Astérix* - le 26 novembre 1965, a été fabriqué à Saint-Médard-en-Jalles.



[Crédits: Collectif MEZZANINE]

Panneau présentant l'histoire de la Poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles

Partie 3

Les contributions des participants

Trois thèmes majeurs sont apparus comme le fil rouge des échanges animant les trois réunions publiques de la concertation pour le projet de la presqu'île du centre.

- **Nature**: accéder à la Jalle, comment profiter de la nature ?
- **L'espace bâti**: des logements à venir, comment les intégrer à l'existant entre ville et Jalle ?
- **Se déplacer** entre et dans les lieux de vie de Saint-Médard en Jalles, et les rendre accessibles, quelles idées ?

Nature : Accéder à la Jalle, comment profiter de la nature ?

Sur chaque réunion publique, le constat fut unanime: bénéficier d'un tel écrin de nature en plein centre-ville est une aubaine à préserver. Comment alors peut-on protéger cette nature tout en profitant de ce lieu ?

1. Une nature incroyable au cœur du centre-ville à protéger

Une telle nature en centre-ville est une chance

L'espace naturel dissimulé derrière ce grand portail et ces clôtures « *n'est pas un parc comme les autres, c'est un endroit ressourçant, qui donne envie de se poser.* ». Ce « *cadre idyllique, avec des bords de Jalles magnifiques* » regorge d'arbres immenses, d'un « *miroir d'eau* », d'une presqu'île, et finalement tous s'accordent sur la « *chance d'avoir un bois en centre-ville, dans la métropole !* ».

Un espace de verdure que les participants voudraient plus grand dans le projet de la Presqu'île du centre: « *1/3 construit, 2/3 nature sur les 15 hectares, pourquoi pas garder plus de nature ?* ».

Dans quelques temps, les Saint-Médardais et les promeneurs pourront profiter d'un cadre naturel et boisé, qui permettra aussi de revaloriser le secteur Dupérier. En développant un nouveau terrain de verdure en plein centre-ville, la ville promet en même temps « *le quartier Dupérier qui était un peu oublié du centre-ville, mis à part le parc de l'ingénieur depuis peu* ».

Pour autant, si « *rendre accessible [ce lieu] aux Saint-Médardais est une aubaine* », il faut l'ouvrir « *sans le dénaturer* », et en le préservant.

Un lieu à laisser tel quel, de l'entrée jusqu'aux moulins historiques

Certains pensent même que c'est un lieu à « *laisser tel quel* ». « *De la visite des lieux j'ai gardé la vision d'un lieu magique, le garder le plus possible tel quel* » lit-on sur une des cartes postales déposées lors de la dernière réunion publique.

Chaque partie de cet espace semble être à valoriser, à préserver.

Son patrimoine en « *veillant à conserver les moulins, ils sont porteurs d'histoire* »,

Sa faune et sa flore en « *ne touchant pas à l'eau et à ses berges* ».

Son esprit naturel puisque « *le bois à l'état sauvage est magique* ».

« *Pour une nature... au naturel, respectée* », où les arbres immenses et la faune sont préservés.

Qu'en est-il de la place Garaud? « *Est-ce que le portail sera ouvert et conservé ?* ».

Comment utiliser ce lieu? Quels usages en faire? Et ainsi quels aménagements ?

Un îlot à protéger, des solutions proposées

À chaque réunion, les participants se sont accordés sur la chance de bénéficier d'un tel lieu au cœur du centre-ville. Après cet enthousiasme, des recommandations ont rapidement émergé pour préserver cette nature, mais aussi pour utiliser cet espace.

Les propositions sont diverses et parfois contradictoires. Certains mettent un point d'honneur à protéger cette nature, quitte à en restreindre l'accès, d'autres envisagent des aménagements, voire des équipements.

Quels usages faire de ce lieu ? De quelles manières le protéger tout en en bénéficiant ?

Une première proposition a été de **fermer la presqu'île** dans le but de la protéger de tous désagréments et aménagements. *« Si on ouvre le site au grand public, son aspect sécuritaire, accidentogène nécessitera forcément des aménagements qui vont dénaturer le site »*. Fermer la presqu'île, sanctuariser cet espace permettrait alors d'éviter qu'elle soit abîmée.

Mais, il est difficile de se priver d'un tel lieu, de ne pouvoir le voir, à défaut d'y accéder. Certains participants ont alors proposé **de la rendre visible grâce à des aménagements**. *« La presqu'île : conserver son caractère d'îlot de verdure et de faune, en sanctuarisant le centre, visible depuis un promontoire pour les visiteurs »*.

Une seconde proposition consiste à **instaurer des périodes d'ouverture** de la Presqu'île. Une partie des participants en particulier de la troisième réunion publique et des contributeurs du registre et du site internet recommandent *« que la presqu'île soit fermée le soir afin de préserver ce site de toutes dégradations »*, et qu'elle soit ouverte la journée pour permettre la promenade.

Une dernière proposition envisagée pour protéger ce site est de la **surveiller** en trouvant des solutions harmonieuses avec le site, par exemple en mettant un *« garde à cheval dans ce milieu naturel qu'il ne faut surtout pas modifier »*.

2. Profiter du site, entre aménagements sensibles et animations

Nombreux sont les participants à vouloir protéger ce site, néanmoins, pouvoir s'y balader nécessite pour les contributeurs quelques aménagements qui se doivent d'être sensibles et harmonieux avec cette nature.

Des aménagements sensibles pour profiter du site

Il faut *« mettre en place du mobilier simple et léger, table banc, chaise, poubelle »*. Des aménagements qui *« gardent l'esprit du bois »*, mais aussi des bancs pour pouvoir contempler ce nouveau paysage qui *« appelle à la rêverie ! »*.

Du simple, du léger, de l'harmonie sont quelques principes que prônent les participants pour ces quelques aménagements qui permettent à tous de profiter du lieu naturel.

Une voie verte par exemple: *« C'est un vrai miroir d'eau. Il faut garder l'état sauvage et aménager a minima, comme une voie verte. »*

Des aménagements pour rendre accessible à tous: *« Si on fait un cheminement au cœur de cet espace naturel, il faut penser aux personnes à mobilité réduite... D'entrée de jeu, parce que si on ne le fait pas tout de suite on ne le fera jamais. »*

Une balade surélevée, avec une plateforme sur la Jalle, pour l'observer: *« l'ouvrir au public, comme le projet Evento, avec une plateforme sur la Garonne et une vue en hauteur, le mettre à l'échelle de la Jalle ? »*. Ou bien créer *« un point de vue après le point, aménager un ponton en « T » au bout de l'allée de platanes »*. Créer *« un observatoire de la Jalle »* avec des cabanes pour la contempler.

Des aménagements pour **sécuriser**, *« Un site splendide à préserver. Pas d'aménagement, rester en mode forêt. Sécuriser tout de même. »*

Enfin, certains aménagements sont aussi à envisager pour **créer et préserver des îlots de biodiversité**. Cette zone, partiellement classée Natura 2000 est un *« réservoir de biodiversité au service de la ville »*.

Les ressources du site à mettre en valeur et à partager

Au-delà de pouvoir contempler ce site naturel et historique longtemps fermé, certains contributeurs envisagent de valoriser les ressources de cet espace et d'animer le site.

L'histoire, le patrimoine, la faune et la flore du site sont à découvrir et à mettre en lumière. Pour cela, certains proposent de *« compléter l'offre culturelle de la ville »*.

En organisant des visites pédagogiques pour les petits, comme pour les plus grands, et ainsi *« programmer des découvertes du site des bords de Jalle pour les enfants des écoles dans le cadre d'un projet pédagogique sur la nature et la mémoire historique du site »*.

Et aussi « *organiser des balades historiques, en faire un lieu de culture, de la flore, faire des chasses au trésor en lien avec l'histoire du site* ».

En permettant à des artistes d'utiliser l'espace pour mettre leurs œuvres en valeur par « *des expositions de plein air, un chemin des artistes professionnels et amateurs, un théâtre de verdure* ».

Des activités sur le site ?

Une source de désaccord

Certains envisagent de faire vivre ce lieu via des activités de loisirs, quand d'autres réfutent cette idée. L'usage de ce bois en ville est à laisser aussi intact que la nature, en ne créant « *pas de base de loisirs !* ».

Pourtant, « *des loisirs* », « *des activités sportives pour le 3ème âge* », « *un parcours de santé* », « *des activités agricole / vivrière* », « *de la pêche* », « *de l'éco-pâturage* » sont autant d'idées qui montrent l'envie de profiter de cet espace.

Enfin, si l'accord est unanime entre les participants sur l'importance de préserver cet îlot de verdure, et sur la chance d'en bénéficier, ses usages futurs restent encore en discussion.

Quelques idées déjà prises en compte dans la conception du projet :

- Préserver le site : pas d'aménagement pouvant porter atteinte à la sensibilité du site,
- Permettre l'accès à la Jalle en veillant au maintien de la biodiversité,
- Valoriser l'histoire du lieu et la nature.

Tous les éléments recueillis seront intégrés à la réflexion et à la conception du projet et pourront enrichir les futures prescriptions pour les aménagements et pour les logements.

L'espace bâti : des logements à venir, comment les intégrer à l'existant, entre la ville et la Jalle ?

Les 270 logements à bâtir sur plusieurs années, vont s'inscrire dans un cadre naturel. Pour les participants, il faut que ce projet urbain soit en harmonie avec le site de la presqu'île.

1. Des bâtiments en harmonie avec la nature

Le projet urbain prévoit 270 logements en R+2+combles ou attiques (niveau en recul par rapport à la construction) sous forme de collectifs ou de maisons. Ce projet va changer le visage actuel du quartier Dupérier.

Les futures constructions questionnent les participants sur le style qui sera choisi, la hauteur des bâtiments, la « *superficie occupée par les logements ?* », le nombre de logements prévu. Mais aussi qui sont les décideurs ? Et comment sont prises ces décisions ?

D'autres questions concernent particulièrement la zone de construction envisagée. « *Est-ce une zone inondable ?* », « *des études de sol ont-elles été réalisées ?* » notamment vis-à-vis de la pollution, le site est-il sur une zone SEVE-SO ? ». Enfin, sa proximité avec le site industriel ArianeGroup interpelle les participants : « *qu'en est-il du polygone d'isolement ?* ».

D'autres considèrent ces nouveaux logements comme une aubaine face au manque de logement en France. « *Au vu de la place utilisable le seul type de construction possible est le logement collectif. Ce type de construction a pour avantage d'occuper beaucoup moins de place qu'une maison individuelle, de consommer moins d'énergie, et donc d'avoir un coût moindre. Ce moindre coût permet la construction de logements locatifs aidés dont Saint Médard manque cruellement* ».

Ainsi, « *qu'en est-il des logements sociaux ?* ». La dernière révision du PLU prévoit un « *secteur de mixité sociale à 50 %* », « *quels types de logements sociaux sont prévus ?* ».

Certaines recommandations font consensus.

Des formes douces et basses

Des bâtiments dont la hauteur doit être limitée, pour « *ne pas faire de la rue Dupérier un tunnel* ». Parfois, les participants favorisent une hauteur en dessous du R+2 : « *cet espace doit rester le plus naturel possible, pourquoi ne pas réhabiliter les maisons existantes ? Faire quelques petites résidences sur les parcelles les plus grandes impacteraient au minimum cet espace naturel.* »

Si pour d'autres « *il ne faut pas dépasser le R+1, remplacer les maisons des allées Dordins, ce ne sera pas du luxe* ».

Des bâtiments en épannelage (étagement progressif des hauteurs), pour « *faire un dégradé dans les constructions, front vert en façade, puis 1 étage, puis 2, puis 3, en escalier, ça ouvrirait* ». Éviter les « *formes cubiques* » qui créent un front bâti dense.

Une harmonie architecturale

Des constructions en harmonie avec la nature, qui doivent être bien « *intégr[ées] dans cet îlot de verdure* », « *par des constructions en bois* », « *pas de béton* », « *et des toits en terrasse* » ou « *des bâtiments avec des façades végétalisées... Mais une vigilance : les coûts d'entretien* ».

L'importance de cette qualité architecturale est majoritairement soulevée, avec des bâtiments qui « *se marient bien avec la nature et les maisons d'en face* ». Eventuellement une architecture de type « *industrielle* ». Il faut aussi penser au « *besoin de luminosité dans les logements, des ouvertures plus larges* » et envisager ces logements de façon intergénérationnelle.

2. Un espace à organiser et à aérer

Les logements à venir seront construits au niveau de la rue Dupérier, qui a déjà connu pour les participants, quelques écueils à ne pas reproduire. Certaines recommandations et vigilances dans l'organisation de l'espace des logements sont donc à prendre en compte pour préserver l'intimité des futurs habitants, et éviter les nuisances.

S'organiser autour de la rue Dupérier pour préserver l'intimité des habitants

En construisant les futurs logements **en retrait de la rue Dupérier**, afin d'éviter le vis-à-vis et la proximité avec la route. « *Il ne faut pas de rez-de-chaussée trop près de la rue, il ne faut pas que les futurs habitants sentent les pots d'échappements des voitures, sans parler du bruit, lié au trafic* ». Par exemple, il peut s'agir « *d'arborer devant les constructions* » afin de créer ce retrait.

En **organisant l'espace en fonction de la rue Dupérier**, par des constructions de « *maisons ou de bâtiments qui seront perpendiculaires à la rue Jean Dupérier* ». Par exemple, en faisant un « *alignement de maisons comme au bord du parc Bordelais ?* »

Aérer l'espace du logement

En créant des cheminements doux entre les bâtiments, de sorte que seuls les piétons et cyclistes puissent passer, laissant alors l'espace calme et traversable. Ces cheminements ancrés dans des bâtiments perpendiculaires à la rue Dupérier favorisent la « *perspective de l'horizon de verdure* ».

En délimitant les espaces privés et les espaces publics, par des jardins privatifs végétalisés, évitant alors la palissade, et créant une délimitation la plus naturelle possible.

En intégrant dans cet espace de logements, des « *zones mixtes* » tournées vers la Jalle. Après ces espaces de jardins privatifs, envisager des parties collectives naturelles, comme « *des aires de compostages* », « *des jardins partagés* », de « *l'éco-pâturage* ». Ces espaces mixtes ont aussi pour but d'accentuer la séparation entre les espaces privés du logement ou du jardin et les espaces naturels publics.

3. Un site apaisé et répondant aux besoins des futurs habitants

Ces constructions à venir sont aussi à penser en termes de besoins des futurs habitants. Les participants ont alors réfléchi à des recommandations pour favoriser l'accueil et la vie sur le site de ces futures familles.

Anticiper le besoin en équipements

Certains équipements sont à anticiper, comme les écoles, les crèches, afin d'assurer les services aux familles. Les aires de jeux aussi, *« il faut les anticiper pour les assistantes maternelles, parce que c'est trop souvent qu'on les pose n'importe où! »*.

Transformer les rez-de-chaussée en stationnements pour les voitures et en garages pour les vélos, afin de créer *« suffisamment de stationnement pour les habitants des 270 logements pour qu'ils ne se garent pas sur les parkings du centre-ville »*. Ces rez-de-chaussée peuvent aussi permettre de créer des *« places de parking à proximité des logements pour les personnes à mobilité réduite »*.

Favoriser le calme sur le site

Pour permettre aux futurs habitants d'avoir une qualité de vie adéquate sur le site, les participants préconisent de ne pas installer de commerces sur le site, qui *« amènent des nuisances »*. De plus, les commerçants sont déjà en difficulté dans le centre, il faut donc favoriser l'utilité des commerces déjà ancrés, installer *« éventuellement des professions libérales »* et surtout garder *« le calme vers le site Dupérier »*.

Accolé à la nature, cet espace de logement doit rester une zone calme et apaisée.

En faire un site innovant ?

Une des propositions pour ces nouvelles constructions est d'en faire un quartier écologique et/ou un *« quartier connecté "smart", où tous les objets, tels que les luminaires, les poubelles, les places de parking, la lifi (internet pour la lumière) sont interconnectés »*.

Pour les participants, les logements envisagés devront anticiper les futurs besoins des familles, préserver la qualité du site, et témoigner d'une qualité dans leur conception et leur réalisation.

Quelques réponses/pistes déjà prises en compte dans la conception du projet :

- Dans les 270 logements prévus à termes, il y aura 30% de logements locatifs sociaux, mais aussi des logements en accessions aidées.

- Ils seront réalisés sur plusieurs années.
- On trouvera des maisons du côté de la Gare, des bâtiments réhabilités autour de la place Garaud, et des logements collectifs entre l'allée Dordins et la rue J. Dupérier.
- Le site est hors du Périmètre de Prévention du Risque Technologique (PPRT), mais dans le polygone d'isolement. Comme indiqué en réunion publique du 6 décembre 2018, le polygone permet au site industriel d'être consulté sur ce qui se passe aux abords de son site (limiter les vues sur le site par exemple...).
- Des études de sols sont en cours afin d'évaluer si le sol est pollué : toutes les mesures nécessaires seront prises si une quelconque pollution est identifiée.
- Les logements sur la rue J. Dupérier seront en recul par rapport à la limite actuelle des terrains.
- Le site de projet de construction de logement est en dehors d'une zone inondable, une zone humide existe près de la Jalle, elle sera protégée de tout impact.

Tous les éléments recueillis seront intégrés à la réflexion et à la conception du projet et pourront enrichir les futures prescriptions pour les aménagements et pour les logements.

Se déplacer entre et dans les lieux de vie de Saint-Médard en Jalles, et les rendre accessibles, quelles idées ?

La presqu'île du centre s'intègre au centre-ville et aux autres espaces naturels de la Ville, notamment au Parc du Bourdieu. Pour les participants à la concertation, une articulation et des liens sont à créer entre ces différents espaces pour les connecter entre eux et permettre aux habitants et promeneurs d'en profiter. Les liens sont à envisager pour tous usagers du centre-ville, car « *il faut pouvoir utiliser le centre-ville, qu'on soit piéton, cycliste ou automobiliste* ».

1. Faciliter l'accès aux différents lieux de vie

Traverser la rue Dupérier

Lors de la balade urbaine qui reliait le site au centre-ville, et lors des différentes réunions, les participants nous ont fait part de leurs usages actuels et de ceux qu'ils envisagent pour permettre à ces lieux d'être reliés.

La rue Dupérier a souvent été décrite comme une « *barrière à franchir* », « un obstacle » où de nombreux flux bloquent le passage des piétons et des cyclistes. Plusieurs propositions ont alors émergé pour faire faciliter la traverser de cette rue.

Faire de la rue Dupérier, **une rue en souterrain** : « *Il faut faire passer la rue Dupérier en dessous, comme à St Genès par exemple pour sécuriser l'accès aux piétons* ».

Créer des passages piétons en dessous ou au-dessus « *avec une passerelle au-dessus mais alors quid de l'accès aux PMR* ».

Faire de cette rue, **une zone 30 km/h**.

Créer une continuité entre les sites, des accès visibles

Pour les participants, « *la Jalle doit être à tout le monde, on doit sentir une visibilité, une continuité, depuis le centre. On doit comprendre l'accès à la Jalle* ». Pour créer

cette continuité et cette connexion entre les espaces, plusieurs propositions ont émergé.

Autour de la rue Dupérier, il faut **créer des liaisons montrant une continuité entre les lieux**. Par exemple « *il faut libérer un axe, depuis le centre pour aller vers la Jalle, qui pourrait se prolonger par un parking, puis une passerelle. Il faut un axe plus gros que des venelles* ».

Étendre la trame verte afin qu'elle relie le centre-ville, la Jalle et le Bourdieu, et la sécuriser. « *Aujourd'hui, la piste cyclable est coupée, elle est dangereuse...* ».

Multiplier les entrées et les accès vers les bords de la Jalle : « *des ruelles, des traboules, des accès protégés par les végétaux* ». Il faudrait par exemple « *4 venelles en plus de l'entrée principale de la Porte Garaud* ».

Développer les voies cyclables

Certains participants aux réunions de concertation valorisent ces déplacements doux dans le centre-ville et ses alentours. Pour autant, ils préconisent certaines prudenances et certaines recommandations.

Créer une nouvelle voie verte sur les allées Dordins, tout en gardant la piste cyclable actuelle. Multiplier les voies cyclables, irriguant les lieux de vie de la ville, est aussi une façon d'« *inciter les gens à venir dans le centre à vélo, donc il faut être vigilant quand on déplace la voie verte, il ne faut pas l'éloigner du centre!* ». Créer une nouvelle voie verte « *c'est un bonus, mais il faut garder l'autre* », et ainsi avoir deux voies vertes, permet de « *répondre à un maximum d'usages* ».

Cette coulée verte pourrait se prolonger dans deux directions « *vers le local chars et vers l'ancienne entrée de la SNPE* ».

Créer de nouvelles pistes cyclables passant par le centre-ville. Créer de nouvelles pistes cyclables permettrait d'« *articuler cette voie verte avec d'autres voies pour accéder au centre-ville avec une piste qui dessert le centre-ville* ».

2. Anticiper les flux et les besoins de stationnement

Si les rez-de-chaussée des immeubles ont déjà été envisager pour créer des places de stationnements, le nombre de voitures qui vont s'ajouter à une circulation déjà importante inquiète les habitants, aussi bien en termes de flux que de stationnements.

L'organisation des flux à venir

L'axe Dupérier est repéré par les habitants comme un axe très passant, très utilisé, voire surchargé. Les questions et les inquiétudes fusent, tout autant sur l'état des flux actuels « *quelle est la densité du trafic actuel?* », que sur l'organisation envisagée pour appréhender l'arrivée de « *600 véhicules supplémentaires, auxquels il faudra ajouter tous les usagers du tramway qui viendront utiliser le parc-relais...* ». Toutes les voies de circulations automobiles seront-elles « *au niveau de l'axe Dupérier?* »

Certains proposent de « *réouvrir le centre-ville aux voitures pour désengorger les autres axes* ».

Certains sont contre une station relais et une voie urbaine au cœur du centre-ville et préconisent « *une voie de contournement conséquente, un parc relais en périphérie et des liaisons permettant l'accès aux périphéries* ».

L'importance d'absorber les flux actuels par des solutions s'avère être un enjeu fort pour les habitants qui utilisent quotidiennement ces axes.

D'autres préconisent de faire arriver le tram avant la construction des bâtiments, afin de permettre aux futurs habitants d'opter pour des habitudes de déplacements en transports en commun, en pariant sur un changement des pratiques quotidiennes : « *dans 20 ans, on passera de la voiture au vélo, puis aux transports!* »

Penser aux stationnements des voitures et des vélos

Pour les participants, il est important que le stationnement soit organisé aussi bien pour la zone de logements que pour les habitants des autres quartiers ayant besoin d'accéder au centre-ville. Le risque étant pour les usagers du centre-ville, que si se garer est impossible « *on n'ira plus dans le centre-ville* ».

Louant les stationnements limités mis en place par la ville qui permettent d'accéder aux commerces et au centre-ville, les participants envisagent, eux aussi, de nouvelles formes de stationnement, par exemple en inventant « *un mode de gestion du parking relais avec des places mutualisées pour les résidents et des places pour les autres* ».

Enfin, la concertation a fait remonter un besoin grandissant en pistes cyclables, mais aussi une organisation à créer pour stationner ces vélos. « *Avec les travaux, il y a plein de barrières pour attacher son vélo* » « *ou des poteaux* », « *mais il faut de vrais arceaux!* », soulignent certains participants.

Pour que chacun puisse profiter aussi bien du centre-ville de Saint-Médard que de ses espaces naturels, plusieurs conditions s'avèrent nécessaires : faciliter les flux piétons, cyclistes ou automobilistes et améliorer les solutions de stationnements.

Quelques réponses/idées déjà prises en compte dans la conception du projet :

- L'allée Dordins deviendra une voie verte, elle se connectera à un réseau bien plus grand permettant de relier le centre-ville de Saint-Médard-en-Jalles au secteur de l'Aéroparc à terme,
- L'emprise de la rue Jean Dupérier sera élargie, mais les questions des types de trafic attendus, du stationnement, du dimensionnement des trottoirs et des franchissements restent à définir,
- Les logements bénéficieront de leurs propres stationnements,
- Concernant le parking public, l'approfondissement des études liées au tramway apportera des réponses,
- Les logements sont prévus à partir de 2022, afin d'être cohérent avec la nouvelle offre de mobilité à proximité,
- Des venelles (piétons, vélos...) viendront s'inscrire en continuité des rues existantes afin d'ouvrir le site vers la ville.

Tous les éléments recueillis seront intégrés à la réflexion et à la conception du projet et pourront enrichir les futures prescriptions pour les aménagements et pour les logements.

Questions diverses

Une question a été posée concernant une situation d'une propriété voisine du projet. La ville de Saint-Médard-en-Jalle, Bordeaux Métropole et La Fab vont étudier la question et apporter une réponse spécifique.

Plusieurs observations concernent les documents mis à disposition du public, notamment le niveau de définition du projet à l'étape de la concertation. En effet, il n'y a aujourd'hui aucun plan figé sur le projet, juste des orientations (préservation de la Jalle, construction de logements sur une emprise partielle du site ...) qui ont été présentées dans la cadre de la participation. L'objet de la participation était bien de partager avec l'ensemble des participants en amont de la conception du projet qui se déroulera sur plusieurs années. Il est rappelé qu'un plan de localisation était bien présent dès le début de la concertation, définissant les emprises concernées et les orientations d'aménagement.

Une question relative au déroulement futur des opérations immobilières, du choix des projets et des architectes est posée. La Ville, Bordeaux Métropole et La Fab portent ce projet public. Ainsi, les futures constructions feront l'objet de consultations, encadrées par des cahiers des charges (qui pourront contenir des propositions issues de la concertation). Ces projets seront suivis lors de leurs réalisations et évalués.

Des confusions ont pu être faites concernant les emprises du projet. L'espace de nature sera augmenté (réduction des espaces urbanisés en bord de Jalle) et valorisé. Les emprises prévues pour les constructions sont des espaces aujourd'hui occupés par des maisons. Une question concernant les équipements en adéquation avec le projet est posée. S'agissant d'une opération publique, des financements spécifiques permettront d'améliorer l'offre si des besoins sont identifiés.

Les acteurs du Projet Urbain de la Presqu'île du Centre

- Bordeaux Métropole
- La Ville de Saint-Médard-en-Jalles
- La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab)
- Équipe de Maitrise d'œuvre urbaine:
 - ↳ Selva & Maugin Architectes
 - ↳ Exit Paysagistes associés
- ArianeGroup
- Équipe de Concertation:
Le Collectif MEZZAnine
 - ↳ Mehdi Hazgui,
Conseils et Etudes
Sociologiques,
 - ↳ Agence Place,
 - ↳ A_telier_R,
 - ↳ Marine Pisani
- Applicadrone
- Abracaméra

